

# COMMUNE DE DOHEM

## Compte rendu du Conseil Municipal

### Séance du 26 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six du mois de janvier à vingt heures se sont réunis à la salle des fêtes de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de Mme Patricia POULAIN, Maire de Dohem, dûment convoqués le 21 janvier 2021.

**Etaient présents** : Patricia POULAIN, Eugéna RITAINE, Luc BAHEU, Luc AZELART, David DAMBRUNE, Roselyne GUILBERT, Michelle LEFEBVRE, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Frédéric CARON, Joseph CARLIER, Dorothee ANNEBICQUE, Etienne DILLY.

**Etait absent** : Adrien DILLY procuration à David DAMBRUNE.

**Secrétaire de séance** : Michèle LEFEBVRE

**Assistait également** : Céline COQUET

Madame RITAINE, au nom du conseil municipal présente ses vœux à Madame le Maire.

Madame le Maire présente, à son tour, ses vœux à l'ensemble du conseil municipal, et regrette de n'avoir pu organiser la traditionnelle cérémonie avec les habitants.

Elle demande s'il y a des observations sur le compte rendu de la réunion du 15/12/2020, il est adopté à l'unanimité.

#### **1-Délibération reprise des baux communaux de Jean-Marc CARON**

Monsieur CARON décédé en septembre, louait des terres appartenant à la commune.

2 parcelles : ZK 49 pour 53 ares 20 et ZD 50 pour 95 ares 90

Son exploitation étant reprise, son successeur, Monsieur Etienne DILLY a sollicité la commune afin de pouvoir continuer à louer les terres appartenant à la commune, il ne prend donc pas part au vote.

13 votes pour

#### **2- Validation du choix de l'architecte pour la salle des fêtes**

Suite au lancement de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la salle des fêtes, 2 architectes ont répondu.

**CRITERE N°1 : PRIX (50%)**

BASES + PSE	MONTANT € H.T.	T.V.A. 20%	MONTANT € T.T.C.	ECART en %	COTATION SUR 50
EPURE / MSE INGENIERIE	38 800,00	7 760,00	46 560,00	0,00%	50,00
PARAL'AX / ENERGY DRONE / R-ING	42 937,50	8 587,50	51 525,00	10,66%	45,18

**CRITERE N°2 : MÉMOIRE TECHNIQUE (40%)**

ENTREPRISES	POSTE PARAL'AX /	POSTE	POSTE	POSTE	POSTE	TOTAL
	(Sur 5 PTS)	(Sur 10 PTS)	(Sur 10 PTS)	(Sur 5 PTS)	(Sur 10 PTS)	(Sur 40 PTS)
EPURE / MSE INGENIERIE	5,00	7,00	10,00	4,00	10,00	36,00
PARAL'AX / ENERGY DRONE / R-ING	5,00	10,00	10,00	2,50	8,00	35,50

BASES + PSE	PRIX		TECHNIQUE	DELAI	TOTAL
	SUR 50	€ H.T.	SUR 40	SUR 10	SUR 100 SUR 100
EPURE / MSE INGENIERIE	50,00	38 800,00	36,00	10,00	96,00
PARAL'AX / ENERGY DRONE / R-ING	45,18	42 937,50	35,50	8,40	89,08

Au regard des dossiers présentés par les 2 cabinets, et des critères définis, c'est le cabinet EPURE qui est retenu à l'unanimité.

**3- Lancement du DCE voirie tranche 4**

Opération d'aménagement sécuritaire de la RD 190 et des voies communales (rue d'anin, route d'avroult, rue de la creuse)

Le montant prévisionnel des travaux par le cabinet Ingeo est de :

860 337,50 € HT pour la tranche ferme

565 359 € HT pour la tranche optionnelle 1 et

527 127 € HT pour la tranche optionnelle 2

La procédure d'appel d'offres ouvert est proposée dont les pièces administratives sont en cours de finalisation.

Il est proposé de lancer l'appel d'offres du 8/2/2021 au 10/3/2021 à 12 h

La pondération proposée est de 40 % pour la valeur technique du rapport et 60 % sur le prix de prestation. Il est également demandé de l'insertion à l'emploi.

Le conseil accepte la proposition à l'unanimité.

**4- Renouvellement du contrat de l'agent en charge de la médiathèque**

Le contrat d'une durée d'un an pour l'agent employé à la médiathèque est arrivé à son terme le 31 janvier. Elle est employée sur ce poste depuis le 1<sup>er</sup> février 2019.

Le conseil accepte à l'unanimité de renouveler le contrat pour un an.

**5- Modification du temps de travail d'un contrat d'un agent technique**

Le contrat de Catherine LEROY se termine le 31 mai 2021. Elle a été embauchée en CUI du 1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 avril 2017 pour 20 h par semaine. Ce contrat a été renouvelé pour une durée d'un an, soit jusqu'au 30 avril 2018.

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2018, elle a bénéficié d'un contrat emploi senior, d'une durée de 3 ans, qui se termine le 31 mai 2021.

Elle souhaiterait encore travailler afin d'avoir une retraite plus conséquente, l'âge légal de départ à la retraite ayant été repoussé.

La commune a un poste vacant de 16 h sur un emploi d'agent technique. Madame le Maire propose de modifier le nombre d'heures de ce contrat, pour l'augmenter à 20 heures et pouvoir garder Madame LEROY jusqu'à sa retraite.

Le conseil accepte à l'unanimité.

## **6- Questions diverses**

Problème d'humidité à la médiathèque : il y a eu une fuite au niveau du plafond et de l'eau s'infiltrer. Beaucoup de livres sont détériorés et il va falloir les remplacer car ils appartiennent à la bibliothèque départementale. Le local appartient à l'association Saint Victor et ils ont déjà fait des travaux au niveau de la toiture et n'envisagent pas d'engager d'autres frais sur le préfabriqué.

La solution pourrait être de déménager la médiathèque à l'ancienne école de Maisnil.

Une conseillère propose les services d'une de ses collègues qui est sophrologue et qui souhaite créer des séances de groupe à DOHEM. Le conseil est d'accord pour l'accueillir et lui laisser la salle à titre gracieux.